

VISITEZ-NOUS SUR LE WEB

WWW.
blocquebécois
.org



Allez-y! Vous y trouverez une abondance d'extraits vidéo et audio vous présentant les moments forts des interventions des députées et députés du Bloc Québécois : questions à la Chambre des communes, conférences de presse, points de presse du chef, Gilles Duceppe.

En d'autres occasions, les députés du Bloc Québécois vous interpellent directement pour vous expliquer l'essence de leurs interventions.

Vous retrouverez également de l'information sur tous les dossiers d'action du Bloc Québécois.



BULLETIN DE LIAISON Le Tour du Bloc

VOLUME XV | N° 06 | LE JEUDI 6 MARS 2008

Productions cinématographiques

Un pas vers la censure en matière de cinéma...



Libéraux et conservateurs ont uni leur voix pour rejeter une motion du Bloc Québécois, qui tentait d'amender le projet de loi C-10 afin d'éliminer tout risque de censure en matière cinématographique et magnétoscopique.

Dans son projet de loi sur l'évasion fiscale, le gouvernement Harper a inséré un article qui ouvre la porte à la censure artistique. L'article de loi en question modifie les règles de financement des productions de films ou de télévision pour exclure celles qui contreviennent à l'« ordre public ».

Or, comme l'a souligné la porte-parole du Bloc Québécois en matière de Patrimoine et députée d'Ahuntsic, Maria Mourani, cette dernière initiative du gouvernement Harper est particulièrement curieuse, sinon inquiétante, du fait que l'actuelle loi interdit déjà d'accorder des crédits d'impôt aux productions

« Ça n'a pas de sens. C'est revenir à l'époque du Bureau de la censure au Québec avec Duplessis, au maccarthysme des États-Unis. Moi je ne veux pas vivre dans cette société-là »

— GILLES DUCEPPE

» SUITE EN P. 2

Productions cinématographiques

« SUITE DE L'ARTICLE EN P. 1

cinématographiques qui ne répondent pas à certains critères. De plus, le *Code criminel* interdit la production d'œuvres cinématographiques qui encouragent la pornographie infantile, la diffamation et la violence haineuse.

« On se rend compte de la portée de ça. Surtout quand ils évoquent des arguments comme la pornographie juvénile. C'est déjà interdit par la loi. Le projet de loi donnera immensément d'espace pour faire d'autres choses, comme s'en sont vantés certains députés conservateurs. »

– GILLES DUCEPPE

Considérant le carcan idéologique qui sous-tend les politiques du gouvernement conservateur, cet article de loi sert en fait uniquement à ouvrir la porte à davantage de censure. C'est pourquoi le Bloc Québécois a demandé à la ministre du Patrimoine, Josée Verner, d'amender le projet de loi afin de retirer cet article controversé.

« Notre demande est bien simple, que la référence à " l'ordre public " soit retirée du projet de loi. Un terme aussi équivoque pourrait mener à des décisions tout à fait arbitraires. Malheureusement, sous le prétexte que, même adoptée, cette motion ne ferait pas changer d'avis le gouvernement conservateur, les libéraux ont préféré battre la motion du Bloc Québécois même s'ils partagent nos inquiétudes sur les risques de censure. Cette servilité envers les conservateurs est navrante », a commenté Maria Mourani. **T&B**

Budget fédéral

Le budget des dinosaures



Le dernier budget conservateur a été adopté en raison de l'inertie des libéraux. Il faut toutefois se rappeler que ceci n'en fait pas davantage un budget acceptable pour les Québécoises et les Québécois.

Comme nous l'avons mentionné dès la sortie du budget, ce budget fait la preuve de l'indifférence du gouvernement Harper face aux priorités des Québécoises et des Québécois et de son entêtement à promouvoir son idéologie de droite, à cent lieues des intérêts et des valeurs des Québécoises et des Québécois.

Que ce soit en matière d'économie, d'éducation postsecondaire, de logement et de justice sociale, d'environnement ou de culture, les Québécoises et les Québécois souhaitent un changement de cap majeur du gouvernement Harper. Alors qu'il y a des besoins criants en santé, en éducation, pour la formation professionnelle, le soutien aux travailleurs touchés par les fermetures, les infrastructures, le remboursement de la dette devrait être relégué très loin dans les priorités des conservateurs.

Après avoir consacré 3 milliards de dollars au remboursement de la dette au fédéral, de nombreuses priorités auraient dû être abordées en conformité avec les demandes du Québec. Ce budget est décrié dans tous les milieux. Les Québécois sont déçus, et ils ont raison de l'être.

« Un budget de dinosaures. (...) On pourrait dire que cette absence de vision s'explique par la philosophie conservatrice du gouvernement Harper, qui ne croit pas au rôle de l'État et qui se méfie comme de la peste de l'intervention dans l'économie. C'est un conservatisme de dinosaures, dogmatique, qu'on ne retrouve pas ailleurs en Occident. »

– ALAIN DUBUC, LA PRESSE,
27 FÉVRIER 2008

« Les choix que le ministre des Finances a faits ne reflètent pas les priorités du Québec. Je suis déçue (...) On se serait attendu à ce qu'il y ait un effort additionnel qui soit fait pour les travailleurs âgés, pour les secteurs forestier et manufacturier au Québec. »

– MONIQUE JÉRÔME-FORGET,
MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC

» SUITE EN P. 3

Budget fédéral

« SUITE DE L'ARTICLE EN P. 2

Avec l'absence de mesures concrètes pour soutenir l'économie, les travailleuses et les travailleurs, le gouvernement de Stephen Harper a fait l'unanimité contre lui au Québec.

Malgré les appels répétés du Bloc Québécois et les avis qui lui ont été lancés de mettre fin à la politique du tout-à-la-dette en matière de surplus budgétaires, le gouvernement Harper a préféré se fermer les yeux et se boucher les oreilles, alors que des pans entiers de l'économie du Québec souffrent du laisser-faire d'Ottawa. **TiB**

« Si le remboursement de la dette se fait au détriment d'une économie plus efficiente, plus productive et plus concurrentielle, cet objectif est moins louable. (...) Après avoir consacré 3 milliards au remboursement de la dette au fédéral, n'aurait-on pas pu retourner l'excédent de 2007-2008 vers les provinces de manière à éviter une détérioration de leur équilibre financier qui risque de se produire avec l'actuel ralentissement économique ? »

— FRANÇOIS DUPUIS ET YVES ST-MAURICE, DU MOUVEMENT DESJARDINS.

Budget fédéral

Le Bloc fait ses propositions

Le porte-parole du Bloc Québécois en matière de Finances et député de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, Paul Crête, a déposé un sous-amendement au budget afin que le gouvernement utilise les surplus pour répondre aux attentes des Québécoises et des Québécois. Le sous-amendement prévoit que le gouvernement doit faire connaître sa réponse avant le 31 mars 2008.

« Que tous les mots après l'expression « contient » soient remplacés par ce qui suit :

des initiatives qui ne répondent pas aux attentes des Québécoises et des Québécois qui demandaient notamment que les surplus de l'année en cours soient utilisés afin d'aider les travailleurs et les industries des secteurs manufacturier et forestier, secteurs qui font face à une grave crise au Québec, afin d'aider les aînés qui vivent sous le seuil de faible revenu et afin d'aider les particuliers à accroître l'efficacité énergétique de leur domicile, presse le gouvernement de mettre de l'avant ces mesures avant la fin de l'année financière le 31 mars 2008 et déplore aussi le fait que ce budget néglige de s'attaquer au déséquilibre fiscal en ne prévoyant pas un transfert de 3,5 milliards de dollars au Québec et aux provinces pour l'éducation postsecondaire et en n'abolissant pas le pouvoir fédéral de dépenser. »

L'affaire Cadman soulève de nombreuses questions

L'affaire Chuck Cadman, ce député indépendant atteint d'un cancer grave qui se serait vu offrir une assurance-vie par le parti conservateur en échange d'un vote crucial pour la survie de l'ancien gouvernement libéral, a été l'objet de nombreuses heures d'échanges au cours de la dernière semaine.

L'affaire a particulièrement soulevé les passions alors qu'on a appris que la veuve de feu M. Cadman, une candidate pour le parti conservateur en vue des prochaines élections, a déclaré croire le premier ministre lorsque celui-ci affirme ne pas avoir été tenu au courant de cette offre d'assurance-vie à M. Cadman.

Or, dans une entrevue accordée en 2005, le premier ministre a démontré qu'il était déjà au courant des discussions qui ont eu lieu entre des représentants de son parti et M. Cadman. Il a incidemment admis qu'il a été question de *compenser des pertes financières advenant des élections*.

« Le premier ministre doit admettre que, dès le moment où il y a une offre financière pour influencer un vote, peu importe la somme, peu importe la forme, c'est un acte criminel »

— GILLES DUCEPPE



© Chambre des communes

Les porte-parole du Bloc Québécois ont notamment fait valoir que tout type d'offre en échange d'un vote à la Chambre des communes est un acte formellement illégal. Un autre épisode particulièrement peu édifiant de la part d'un gouvernement qui a fait campagne sur les thèmes de l'éthique et de la transparence, et qui ne cesse de s'empêtrer dans des histoires toutes plus suspectes les unes que les autres depuis son élection... **TiB**



Les affaires parlementaires

Affaire Khadr : À QUAND LE RAPATRIEMENT ?



Devant l'immobilisme et le refus du gouvernement Harper d'exiger le rapatriement d'Omar Khadr, le Bloc Québécois a déposé une motion au Comité permanent des affaires étrangères afin d'obtenir des explications de la part du ministre des Affaires étrangères sur l'intransigeance du gouvernement dans cette affaire.

« Le gouvernement Harper est complètement isolé sur cette question. Toute la communauté internationale condamne l'attentisme du gouvernement et plusieurs grands juristes de droit international se sont prononcés en faveur du rapatriement du jeune Omar Khadr. Qu'attend le gouvernement pour agir? Le gouvernement américain serait pourtant enclin à procéder au rapatriement d'Omar Khadr, si seulement le gouvernement canadien en faisait la demande »,

a conclu la députée de Papineau, **Vivian Barbot**.

Problèmes des pêches : OTTAWA N'A PLUS LA CONFIANCE



« Des milliers d'emplois sont menacés parmi les communautés côtières, parce que le gouvernement fédéral ne fait pas son travail pour protéger l'industrie des pêches de l'interprétation ahurissante que fait l'Organisation mondiale du commerce (OMC) des interventions d'Ottawa dans des secteurs comme la rénovation des infrastructures portuaires, les déductions sur le carburant et même l'assurance-emploi », a déploré le porte-parole du Bloc Québécois en matière de Pêches et Océans et député de Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, **Raynald Blais**.

Le député souligne que le texte préliminaire de l'OMC menace plusieurs programmes liés au secteur des pêches, parce qu'il interprète ces interventions d'Ottawa en les assimilant à des subventions. De nombreux travailleurs âgés sont

ainsi menacés de perdre leurs revenus, puisque les conservateurs tardent toujours à mettre en place un programme du type PATA.

Avenir de la SRC : DES SITUATIONS DIFFÉRENTES



« Le rapport sur l'avenir de Radio-Canada rendu par le Comité sur le patrimoine traduisant une volonté d'avoir un diffuseur public vivant, fort et moderne a reçu notre appui. Cependant,

des lacunes que nous jugeons importantes subsistent, et c'est pourquoi nous avons tenu à déposer un rapport complémentaire qui contient des recommandations supplémentaires », a affirmé la porte-parole du Bloc Québécois en matière de Patrimoine, vice-présidente du Comité parlementaire sur le patrimoine, et députée d'Ahuntsic, **Maria Mourani**.

« Nous voulions que l'étude de Radio-Canada et CBC se fasse séparément, car ces deux réseaux de la société d'État connaissent des réalités et des défis différents. Les émissions les plus populaires de Radio-Canada sont majoritairement produites au Québec et regardées par les Québécoises et Québécois et les francophones hors Québec. On sait qu'il en va autrement pour CBC, où 90 % des téléseries regardées par les Canadiens sont étrangères et pour la plupart américaines. Cette réalité devrait être prise en compte dans le rapport. Malheureusement, il y a un aveuglement à ne pas reconnaître ces deux réalités et à refuser d'admettre que la culture, la télévision, la musique, et le cinéma ont un caractère particulier et unique au Québec », a enchaîné la députée.

Valeurs mobilières : LES CAPRICES DES CONSERVATEURS...



« Alors que l'actuelle réglementation en valeurs mobilières fonctionne bien et assure les garanties nécessaires aux investisseurs, le ministre des Finances, Jim Flaherty, revient encore à la charge avec son intention de mettre en place une commission des valeurs mobilières unique. Il serait beaucoup plus profitable, comme l'a exprimé la ministre des Finances du Québec, Monique Jérôme-Forget, qu'il voit à corriger les lacunes dans ses propres champs de compétence au lieu de bouleverser un système qui a fait ses preuves », a affirmé le porte-parole du Bloc Québécois en matière de Finances et député de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, **Paul Crête**.

« Le Québec s'est clairement opposé à l'implantation d'un tel organisme qui viendrait concentrer les activités de surveillance des marchés. Nous abondons dans son sens et estimons que le gouvernement fédéral, qui cherche depuis des années à envahir un champ de compétence du Québec avec un système qui serait plus coûteux et moins efficace, doit cesser de s'obstiner de la sorte et respecter la position de l'Assemblée nationale », a-t-il enchaîné.

Train rapide : OTTAWA DOIT SE MANIFESTER

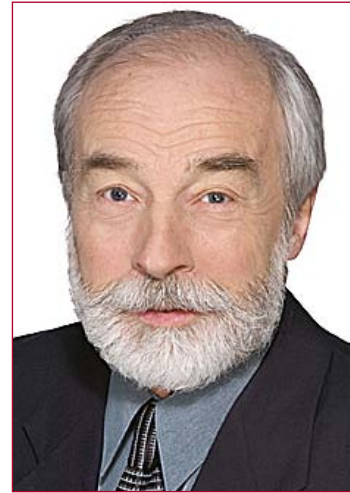


Le porte-parole du Bloc Québécois en matière de Transports et député d'Argenteuil—Papineau—Mirabel, **Mario Laframboise**, demande au gouvernement Harper de se manifester sans tarder afin de concrétiser le projet de train rapide liant Montréal et New York, de la même façon qu'il l'a fait pour favoriser l'étude de faisabilité du lien entre Québec et Windsor.

« Le gouvernement du Québec voit d'un très bon œil la réalisation d'un lien Montréal—New York par train rapide et il se dit même prêt à participer financièrement au projet. Du côté américain, il semble également y avoir de l'intérêt. Raison de plus pour qu'Ottawa se manifeste rapidement enfin de profiter du momentum avant que d'autres projets ne viennent nous tirer le tapis sous les pieds. Il n'existe aucun doute qu'un train rapide

impliquant Québec, Montréal et New York présente un potentiel extrêmement intéressant pour le développement économique du Québec. Le Bloc Québécois a toujours soutenu qu'il est important, pour la vitalité économique du Québec, de maintenir la qualité de l'axe est-ouest, mais que le développement de l'axe nord-sud présente un potentiel primordial pour l'avenir du Québec », a lancé **Mario Laframboise**.

PATA : MOBILISATION À OTTAWA



« Le ministre fédéral du Travail devrait profiter de la visite d'une centaine de travailleurs forestiers du Lac-Saint-Jean, mardi, pour entendre le message qu'ils sont venus lui rappeler et

mettre immédiatement en place un programme de soutien au revenu pour les travailleurs âgés qui perdent leur emploi à la suite de licenciements massifs », a lancé aujourd'hui le porte-parole du Bloc Québécois en matière de Ressources humaines et Développement social et député de Chambly—Borduas, **Yves Lessard**.

« Le message porté par les travailleurs forestiers du Lac-Saint-Jean est d'autant plus pertinent qu'on apprend à peine qu'une autre usine de Montréal s'apprête à mettre à pied près de 600 employés, des travailleuses et des travailleurs dont la moyenne d'âge se situe à 52 ans. Ces gens cadrent entièrement avec le type de mesure qui est réclamé par le Bloc Québécois depuis toutes ces années : il s'agit de gens qui ne demandent rien de plus que de travailler, mais qui risquent fort d'éprouver des difficultés énormes à se reclasser parce que la majeure partie des employeurs préfèrent des travailleuses et des travailleurs plus jeunes. La responsabilité de ce gouvernement dans un tel cas, est de s'assurer que ces personnes puissent tout au moins continuer à avoir accès à un revenu décent », a expliqué **Yves Lessard**.



En provenance du parti

Offre de stage en France

Depuis maintenant 14 ans, le Forum Jeunesse du Bloc Québécois fait partie du comité d'action politique franco-québécois. Le CAP-FQ est un groupe inter-parlementaire d'échanges pour les jeunes impliqués dans les partis politiques québécois et français. Ces échanges offrent l'occasion de découvrir nos systèmes politiques respectifs.

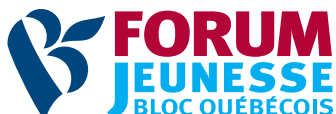
Les stages, d'une durée de quatre à cinq semaines, se font au sein des cabinets et des institutions politiques. Chaque parti politique a droit à un nombre de stagiaires défini, et le recrutement est sous leur responsabilité.

Le nombre de stagiaires varie de deux à trois selon le nombre de stages disponibles. Les stages débutent vers la fin du mois de mai. La sélection 2008 doit cependant commencer dès maintenant.

Alors, si vous êtes membre du forum jeunesse du Bloc Québécois et que cette expérience vous intéresse, vous devez faire parvenir votre C.V. et une lettre de motivation à Jean-François Barbe (jfbarbe@bloc.org), d'ici le 9 mars prochain.

Isabelle Bourassa

Présidente du Forum Jeunesse du Bloc Québécois



Assemblée générale annuelle du Bloc Québécois de Montcalm

C'est le 24 février qu'a eu lieu l'assemblée générale annuelle du Bloc Québécois de Montcalm à la cabane à sucre Bernard Duquette, à Sainte-Julienne. L'Association de circonscription a ensuite offert à la centaine de militants présents un dîner de cabane à sucre. L'après-midi était consacrée au congrès de circonscription, et Bernard Bigras, député de Rosemont—La Petite-Patrie, en était l'orateur invité.

Le député a profité de l'ambiance festive du dîner pour honorer des militants d'exception. Madame Nicole Pilon, présidente fondatrice du Bloc Québécois de Montcalm, a reçu un hommage à titre posthume. La médaille honorifique du député a été remise à ses deux fils, Jonathan et Frédéric Debulle, ainsi qu'à ses deux petits-enfants, Marie-Michèle et Pierre-Luc Debulle. Madame Janine Deneault-Fleury, monsieur Louis-Philippe Fleury et Monsieur Jacques Bujold ont également été honorés pour leur dévouement exceptionnel au Bloc Québécois et à la cause de la souveraineté du Québec.



À l'arrière : **Bernard Bigras**, député de Rosemont—La Petite-Patrie, **Marie-Michèle Debulle**, **Roger Gaudet**, député de Montcalm, **Pierre-Luc Debulle**, **Jonathan Debulle**, et **Frédéric Debulle**.
À l'avant : **Louis-Philippe Fleury**, **Janine Deneault-Fleury**, **Jacques Bujold**.



Conseil exécutif du Bloc Québécois de Montcalm

Un conférencier rassembleur dans Louis-Hébert

Le 19 février dernier, à la Salle Alizon du Montmartre canadien, avait lieu une conférence sur les raisons qui incitent à la population à voter pour le Bloc Québécois. Cette conférence, prononcée par le professeur de sciences politiques retraité de l'Université Laval, Guy-Antoine Lafleur, a attiré une cinquantaine de personnes qui ont bravé le mauvais temps pour répondre à l'invitation lancée par l'exécutif du Bloc Québécois de Louis-Hébert.



On aperçoit sur la photo **Guy-Antoine Lafleur** en pleine conférence.

La députée de Québec et députée marraine de Louis-Hébert, Christiane Gagnon, était présente, tout comme plusieurs présidents de circonscription, le président régional et membre du bureau national, ainsi qu'un président du Saguenay-Lac-Saint-Jean. La foule a montré un grand intérêt pour la conférence; en effet, la période de questions qui a suivi l'allocution de monsieur Lafleur a dû être interrompue, faute de temps. L'activité était précédée d'un 5 à 7 organisé conjointement par l'exécutif de Louis-Hébert et les jeunes membres du Bloc Québécois de la région de Québec.

CONGRÈS NATIONAL

**3 au 5 octobre 2008
à Saint-Hyacinthe**

Le Tour du Bloc

LE BULLETIN DE LIAISON OFFICIEL
DU BLOC QUÉBÉCOIS

3730, boul. Crémazie Est, 4^e étage,
Montréal (Québec) H2A 1B4

Téléphone : 514 526-3000
Télécopieur : 514 526-2868

Faites-nous part de vos assemblées, activités de financement et de circonscription, et autres. Pour ce faire, vous devez nous transmettre la nature, la date, le lieu, l'heure, les personnalités présentes et la personne responsable de l'événement. L'information doit parvenir à la direction des communications **au plus tard le lundi précédant la parution, 17 h.**

Vous devez obligatoirement envoyer vos renseignements par courriel à **Annie Leclerc**, leclea@parl.gc.ca.



CALENDRIER DES CONGRÈS DE CIRCONSCRIPTION

MARS

DATE	RÉGION	HEURE	COORDONNÉES
16 MARS	Berthier—Maskinongé	13 h	Centre d'action bénévole d'Autray 180, rue Champlain, Berthierville
16 MARS	Roberval—Lac-Saint-Jean	9 h	Hôtel Château Roberval 1225 boulevard Marcotte, Roberval

CALENDRIER DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES

MARS

DATE	RÉGION	HEURE	COORDONNÉES
16 MARS	Berthier—Maskinongé	13 h	Centre d'action bénévole d'Autray 180, rue Champlain, Berthierville
16 MARS	Roberval—Lac-Saint-Jean	9 h	Hôtel Château Roberval 1225 boulevard Marcotte, Roberval